



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 14 juillet 2021 à 19h00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

**Sont présents :**

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siègne 1
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siègne 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siègne 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siègne 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siègne 6

**Est absent :**

**Est aussi présent :**

Monsieur Christian Michel, directeur général.

**Ouverture de la séance :**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant aucun contribuable et présente l'ordre du jour qui suit :

**2021-07-148**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 14 juillet 2021 soit ouverte à 19h08 devant aucun contribuable.

**ADOPTÉE**

**ORDRE DU JOUR**

**000 Ouverture de la séance**

0.1 Adoption de l'ordre du jour

**100 Administration générale**

1.1 Embauche au poste de journalier en voirie

1.2 Réaménagement des bureaux administratifs

**200 Sécurité publique**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

## **300 Transport**

3.1 Programme ERL – Reddition de compte

3.2 Autorisation de dépenses – Rechargement de chemins municipaux

## **400 Hygiène du milieu / Environnement**

## **500 Santé et Bien-être**

## **600 Aménagement, Urbanisme et Développement**

## **700 Loisirs et Culture**

## **1000 Période de questions**

## **1100 Fermeture de la séance**

**2021-07-149**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 14 juillet 2021 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Christian Michel.

**ADOPTÉE**

**2021-07-150**

### **POSTE DE JOURNALIER EN VOIRIE - EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QU' il y a un poste à combler au sein de l'équipe de voirie, plus spécifiquement un poste de journalier;

CONSIDÉRANT QUE nous avons affiché l'offre d'emploi sur le site de la municipalité, sur la page Facebook et dans les deux babillards de la municipalité prévus pour ce genre d'affichage;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu trois candidatures suite à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU' un des candidats ayant postulé est déjà à l'emploi de la municipalité en tant que pompier et premier répondant, en plus d'être résident de Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE le fait d'avoir un pompier et premier répondant de jour dans la municipalité est un atout;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil préconise l'embauche de personnes habitant dans la municipalité lors des processus d'embauche;



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

- CONSIDÉRANT QUE le candidat en question possède une combinaison d'expérience et de compétence recherchées pour ce type de poste;
- CONSIDÉRANT QUE les autres candidats n'habitent pas dans la municipalité;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michael Simard et unanimement résolu :
- QUE le Conseil embauche Monsieur Michel Gauthier pour combler le poste de journalier en voirie de façon saisonnière, soit d'avril à novembre approximativement (les débuts et fin d'emploi dépendent de l'évolution des saisons et des besoins);
- QUE le Conseil demande à ce que le candidat débute l'emploi le 9 juillet 2021 avec un horaire de 40 heures par semaine, au taux horaire établi par l'échelle salariale en vigueur pour la municipalité et en fonction de l'expérience du candidat ;
- QU' une période de probation jusqu'à la fin de la saison 2021 soit instaurée, à partir du 9 juillet, soit environ 4 mois, après laquelle un contrat de travail sera présenté si l'employé répond aux attentes pour un poste permanent saisonnier de journalier en voirie.

**ADOPTÉE**

#### **2021-07-151**

#### **RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX ADMINISTRATIFS**

- CONSIDÉRANT QUE suite à la pandémie, il devient évident que nous ne disposons pas de l'espace suffisant pour accommoder convenablement le nombre d'employés à l'embauche de la municipalité;
- CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice en loisir et développement a été installée, de façon temporaire, dans le même bureau que le directeur incendie, ce qui ne respecte pas les mesures sanitaires à appliquer en milieu de travail;
- CONSIDÉRANT QUE nous sommes présentement 4 employés dans les bureaux administratifs, et que pour accommoder la coordonnatrice en loisir et développement dans nos bureaux, il faudrait réaménager les bureaux en créant un poste de travail dans la voûte;
- CONSIDÉRANT QUE très peu de coûts seront générés par cet aménagement d'un poste de travail supplémentaire;
- CONSIDÉRANT QUE nous devons faire installer une ligne téléphonique IP et un câble réseau pour les besoins du poste et faire l'achat d'une table et chaise de travail, soit une dépense estimée à environ 1 000\$;
- CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu un montant du gouvernement provincial afin de compenser pour les adaptations reliées à la réalité et aux complications entourant la pandémie, et que ces fonds peuvent être utilisés pour le réaménagement des bureaux pour les rendre plus adaptés aux mesures sanitaires en vigueur;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

QUE le Conseil accepte la dépense reliée au réaménagement des bureaux pour l'ajout d'un bureau dans la voûte, branchement d'une ligne téléphonique et câblage réseau ainsi que pour l'achat d'une chaise et table de travail;

QUE la coordonnatrice en loisirs et développement vient s'installer dans les bureaux administratifs jusqu'à ce que nous trouvions une solution pour accommoder convenablement tous les employés et offrir des espaces de travail suffisamment adaptés en espace et fonctionnalité.

**ADOPTÉE**

**2021-07-152**

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET ERL - REDDITION DE COMPTE 2020**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation bonifiée de 206 173\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉE**

**2021-07-153**

**RECHARGEMENT GRANULAIRE DES CHEMINS MUNICIPAUX 2021**

CONSIDÉRANT QU' en 2020, Carrière Tremblay et fils faisait une offre de service pour du 0 3/4 ordinaire qui avait été acceptée par le Conseil, cependant en raison des complications reliées à la COVID-19 et en raison du manque d'effectif en voirie (congé maladie), les travaux de rechargement prévus sur les chemins municipaux n'ont pas eu lieu;

CONSIDÉRANT QUE comme la situation était hors du contrôle de tous, la Carrière voulait honorer leur prix et le proposait également pour la saison 2021 le même tarif pour le matériel granulaire issu du concassage 2020, incluant les droits municipaux, à savoir :

- 1000 tonnes et moins	13.25\$/tonne
- 1000-4000 tonnes	12.50\$/tonne
- 4000 tonnes et plus	11.75\$/tonne



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE le Maire, le conseiller responsable des travaux publics et le directeur général sont allés évaluer les besoins en rechargement sur les différents chemins de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' il a été déterminé que les chemins suivants sont en besoin de rechargement :

- 1- Chemin H-Fortin
- 2- Chemin B-Fortin
- 3- Chemin du Lac des Îles
- 4- Chemin Lac Edja Ouest
- 5- Chemin Lac Edja Est
- 6- Chemin du Lac Castor

CONSIDÉRANT QUE selon notre règlement sur la gestion contractuelle nous limite à 105 700\$ pour octroyer des contrats de gré à gré avec un fournisseur;

CONSIDÉRANT QUE les besoins actuels se chiffrent à environ 7 500 tonnes de granulaire pour étendre sur les chemins cités plus haut;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille et secondé par Monsieur le Conseiller Michael Simard :

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution comme si réécrit tout au long;

QUE ce Conseil accepte l'offre de Carrière Tremblay et fils, tel que présenté lors de leur offre de service du 29 mai 2020 pour du 0-3/4 régulier jusqu'à un maximum de 7 500 tonnes sur tous les chemins cités dans le préambule.

**ADOPTÉE**

### **Aucune période de questions**

**2021-07-154**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 14 juillet 2021 soit close à 19h31.

**ADOPTÉE**

---

Laurent Fortin  
Maire

---

Christian Michel  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce \_\_\_\_\_ 2021.

\_\_\_\_\_  
Christian Michel  
Directeur général et Secrétaire-trésorier